



Animateur référent

Alexandre METAIS
ITB
02.35.12.26.72
a.métais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD
ITB
02.35.12.26.72
n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication
Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur
www.chambre-agriculture-normandie.fr

*Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.*



ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTO

A retenir

Maladies du feuillage: renforcer la surveillance pour le seuil n°1 dans le secteur du Vexin et le département de l'Orne.

Pégomyies : pas de risque à ce jour.

Teignes : maintenir la surveillance dans les départements de l'Eure, le Calvados et l'Orne

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 27 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations :

➤ Calvados et Orne (8 parcelles observées)

- 1 parcelle au seuil T1 en cercosporiose et en oïdium dans l'Orne
- 3 parcelles sous protection du T1 au nord de Caen
- Présence de cercosporiose dans 2 parcelles (fréquence de 1 à 3%)
- Présence d'oïdium dans 3 parcelles (3 à 8%)
- Présence de rouille dans 4 parcelles (4 à 13%)
- Présence de ramulariose dans 1 parcelle (3%)

➤ Eure Plateau du Neubourg (7 parcelles observées)

- une parcelle est au seuil T2 en oïdium
- les 6 autres parcelles sont sous protection du T1. Elles présentent des symptômes de cercosporiose (1 à 35%), d'oïdium (1 à 50%) et de rouille (2 à 64%)
- pas de ramulariose

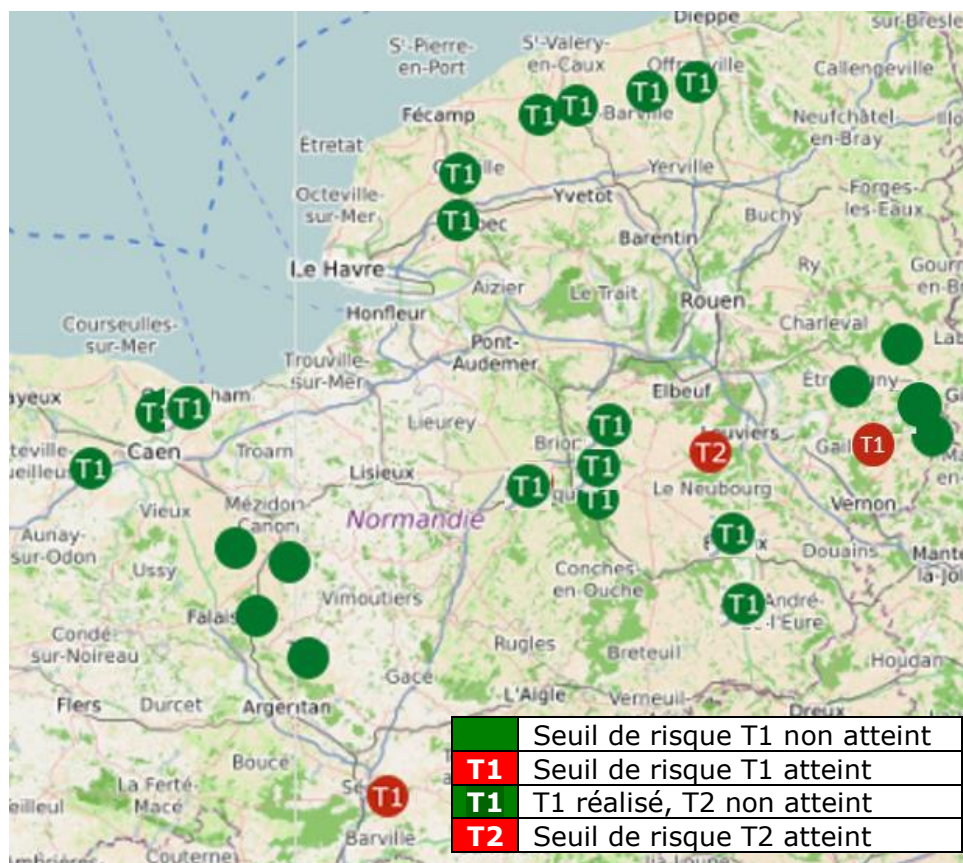
➤ Eure Vexin (5 parcelles observées)

- 1 parcelle au seuil T1 en oïdium
- 4 parcelles ne sont pas au seuil avec des traces de cercosporiose et d'oïdium (1%)
- Pas de ramulariose

➤ **Seine-Maritime** (7 parcelles observées)

- les 7 parcelles sont sous protection du T1
- Présence de cercosporiose dans 5 parcelles (1 à 2%)
- Présence d'oïdium dans 3 parcelles (1 à 3%)
- Présence de rouille dans 4 parcelles (3 à 14%)
- Pas de ramulariose

Cartographie des observations du 14 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)

**Analyse de risque :**

Dans les secteurs où le seuil T1 n'est pas encore atteint, **nous observons une évolution des maladies dans certaines parcelles**, en particulier dans le Vexin (oïdium) et l'Orne (oïdium + cercosporiose). Seul le sud de Caen ne présente pas d'évolution des maladies du feuillage à ce jour. Sur le Plateau du Neubourg, une parcelle a atteint le seuil T2, (3 semaines après une première protection).

Seine maritime : aucune parcelle n'a atteint le seuil T2.

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle. Ces seuils sont de :

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium : mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. **Contrôler à la loupe la présence de points blancs.**



Cercosporiose : taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. **Contrôler à la loupe la présence de points noirs.**

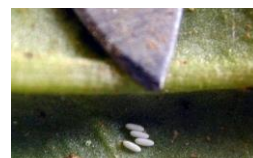
Pégomyes

Observations : 7 parcelles présentent des galeries avec une fréquence qui varie de 1 à 16 %, 3 parcelles présentent des œufs de pégomyes avec une fréquence qui varie de 4 à 12 %.

Seuil indicatif de risque à partir de la couverture du sol : plus de 50% des betteraves avec des galeries et présence d'asticots à l'intérieur des feuilles et de nombreuses pontes.

Analyse de risque :

Le risque pégomyes reste toujours à un niveau faible. La présence de galeries est observée sur 7 parcelles avec une fréquence nettement en dessous du seuil de risque. Les pontes sont en régression depuis la semaine dernière.



œufs de pégomyes



Teignes

Observations :

6 parcelles présentent des dégâts de teignes avec une fréquence qui varie de 4 à 80% de plantes atteintes au sud de Caen, sur le plateau du Neubourg ainsi que dans le Vexin.

Seuil indicatif de risque : à partir de 10% des plantes avec dégâts et présence de chenilles.

Analyse de risque :

Maintenir la vigilance dans les parcelles peu profondes avec une perte de feuilles conséquente liée au stress hydrique, en particulier dans l'Eure, le Calvados et l'Orne. Une pluie conséquente (>20mm) peut favoriser la noyade des chenilles qui se trouvent dans le cœur du bouquet foliaire.

Symptômes : les pétioles des feuilles du cœur sont d'abord rongés en surface puis minés et souvent reliés par des filaments soyeux. En cas de forte attaque, les feuilles du bouquet central sont entièrement détruites et le centre couvert d'excréments noirs. On peut aussi remarquer des galeries sur le collet.

